

Publications économiques et financières



Conjoncture financière

Juin 2020

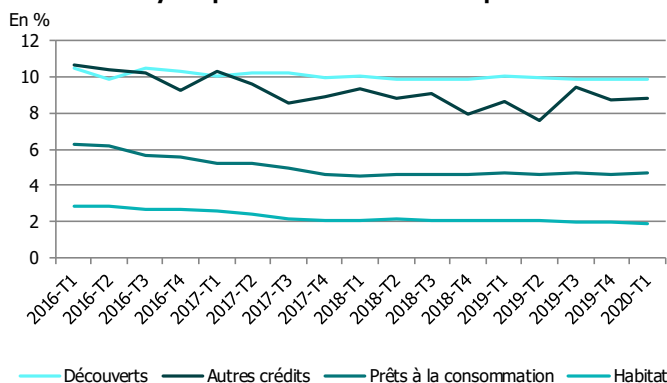
TAUX DES CRÉDITS AUX PARTICULIERS EN NOUVELLE-CALÉDONIE

1^{er} TRIMESTRE 2020 UN TAUX MOYEN DES CRÉDITS À L'HABITAT HISTORIQUEMENT BAS

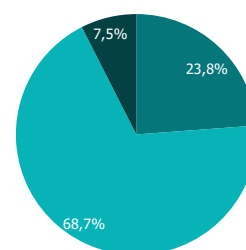
- Le taux moyen des **crédits à l'habitat** enregistre une nouvelle baisse (-7 points de base sur un trimestre et -22 points de base sur un an) et atteint un nouveau point bas historique (1,86 %). La tendance est la même en Polynésie française et pour la France entière, le taux pour cette dernière atteignant un nouveau record à 1,17 % (-33 pb sur un an).
- Au 1^{er} trimestre 2020, le taux moyen des **prêts à la consommation** affiche une légère progression par rapport au trimestre précédent (+6 pb). Il s'établit à 4,70 % retrouvant ainsi son niveau d'il y a un an.
- Le taux moyen des **découverts** se stabilise autour de 9,85 % (9,86 % au 1^{er} trimestre 2020, après 9,84 % au 4^e trimestre 2019 et 9,85 % au 3^e trimestre 2019).

CARACTÉRISTIQUES DES NOUVEAUX CRÉDITS EN NOUVELLE-CALÉDONIE

Taux moyens pondérés des crédits aux particuliers



Répartition des flux de nouveaux crédits aux particuliers
(sur un an, hors découverts)



■ Prêts à la consommation ■ Habitat ■ Autres crédits

Source : IEOM

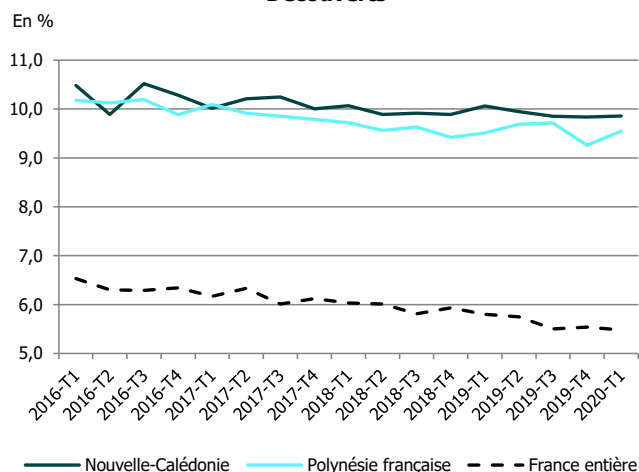
Source : IEOM

Taux moyen débiteurs en %		2019-T1	2019-T2	2019-T3	2019-T4	2020-T1	Variations	
							1 trim	1 an
Nouvelle-Calédonie	Découverts	10,06	9,95	9,85	9,84	9,86	0,02 pt	-0,20 pt
	Prêts à la consommation	4,70	4,58	4,68	4,64	4,70	0,06 pt	0,00 pt
	Habitat	2,08	2,05	1,99	1,94	1,86	-0,07 pt	-0,22 pt
	Autres crédits*	8,67	7,56	9,46	8,71	8,82	0,11 pt	0,15 pt
France entière	Découverts	5,80	5,75	5,50	5,54	5,48	-0,06 pt	-0,32 pt
	Prêts à la consommation	3,87	3,96	3,71	3,68	3,75	0,07 pt	-0,12 pt
	Habitat	1,50	1,49	1,35	1,23	1,17	-0,06 pt	-0,33 pt

*Donnée non disponible pour la France entière

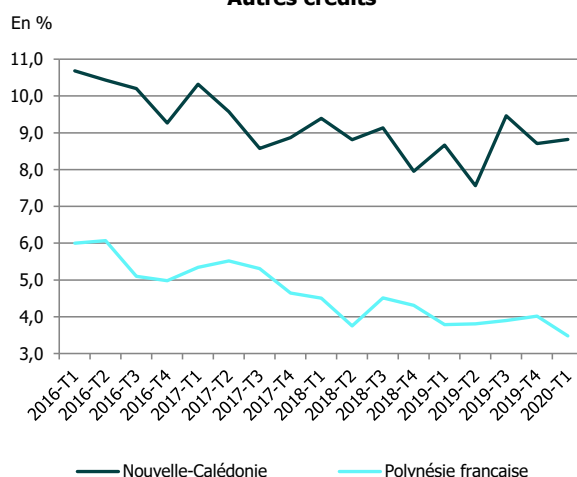
ÉVOLUTION DES TAUX MOYENS DÉBITEURS PAR GÉOGRAPHIE

Découverts



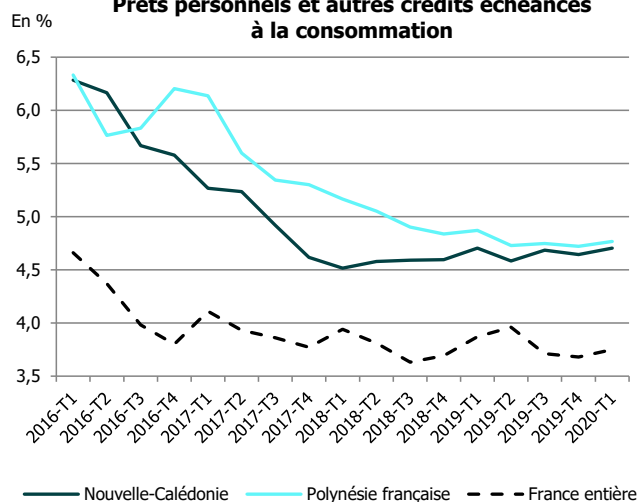
Sources : IEOM, Banque de France

Autres crédits



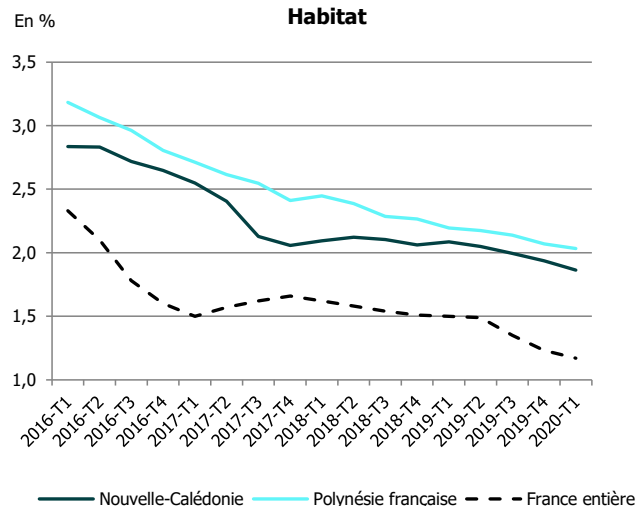
Sources : IEOM, Banque de France

Prêts personnels et autres crédits échancés à la consommation



Sources : IEOM, Banque de France

Habitat



Sources : IEOM, Banque de France

MÉTHODOLOGIE

L'enquête est réalisée auprès des établissements ayant leur activité en Nouvelle-Calédonie. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours du trimestre aux particuliers. Les particuliers désignent les personnes physiques à l'exception des entrepreneurs individuels.

L'enquête de Nouvelle-Calédonie exploite environ 71 000 déclarations relatives aux crédits consentis au cours du 1^{er} trimestre 2020.

Les taux d'intérêt moyens pondérés ainsi que les montants de contrats nouveaux sont calculés conformément aux définitions harmonisées de la BCE. Les taux recensés sont des taux effectifs au sens étroit (TESE), ils correspondent à la composante intérêt du Taux Effectif Global (TEG). Les taux présentés dans cette note sont des taux moyens pondérés par le montant du crédit.

Les crédits aux ménages sont définis de la façon suivante :

Les « crédits à l'habitat » intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages et ce quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT).

Les « découverts » incluent toutes les utilisations de découvert enregistrées au cours d'un mois de référence ainsi que les crédits de trésorerie non échancés (crédits permanents ou revolving). Le montant déclaré est le montant débiteur moyen constaté au cours du mois de référence.

Les « prêts personnels » incluent, en plus des prêts personnels, les financements de ventes à tempérament et les prêts sur carte de crédit.